

PLAN LOCAL D'URBANISME DE DE RUELISHEIM

Etabli conformément aux dispositions du code de l'urbanisme en vigueur
au 1er janvier 2016

ANNEXE SANITAIRE ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2017

Le Maire



Francis DUSSOURD



OTE INGÉNIERIE
des compétences au service de vos projets

www.ote.fr

Le service de l'eau est un service public à caractère industriel et commercial qui assure la distribution de l'eau potable auprès de la population et ceci 365 jours par an.

Ce service est assuré par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (S.I.A.E.P.) pour les trois communes membres (Baldersheim, Battenheim et Ruelisheim).

En régie, le service assure :

- le transport et la distribution de l'eau potable aux divers consommateurs, à savoir les particuliers, les industriels, les agriculteurs ainsi que les services d'incendie et de secours
- le comptage et la facturation de la consommation de chaque abonné.
- la gestion et l'entretien des réseaux ainsi que les réparations et dépannages d'urgence.

Le secteur des cités Kingersheim Ruelisheim Wittenheim est alimenté en eau par 3 forages du SIVU du Bassin Potassique de la Hardt. Un appoint est fait par le réseau de la régie de Mulhouse (9%). Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 6/02/1996 et le 17/04/1978 ; elles disposent de périmètres de protection. La production et la distribution d'eau sont assurées par LYONNAISE DES EAUX - SOGEST.

Avant sa distribution, l'eau est traitée par :

- filtration et adsorption des pesticides sur charbon actif,
- désinfection par chlore gazeux.

Les prélèvements d'eau sont réalisés au mélange de captages, en sortie de station de traitement et sur le réseau de distribution.